



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 30 juin 2021

Délibération n° 2021-068
FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC) CANTON I -
AFFECTATION

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire*

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 44

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPAR, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Maria GARIBAL

EXCUSE AYANT DONNE PROCURATION : 2

Madame, Monsieur : Eric SARRAUTE à Bastien RIVIERES, Alain CHARRIER à Cécile SAINT-MARC,

ABSENTS : 3

Mesdames, Messieurs : Ghislaine BOUVIER, Daniel MARGNES, Bruno SORIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Véronique KUHN

Monsieur David CHARBIT, Adjoint au Maire Délégué aux Finances, Commande Publique et Numérique, informe l'Assemblée que le Conseil Départemental de la Gironde a décidé de reconduire, pour l'année 2021, l'enveloppe attribuée dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).

Ce fonds, créé en 1978, représente la plus significative des aides directes du Département aux communes. Ainsi, en 2021, le département a décidé, dans son Budget Primitif, de maintenir son soutien aux communes de la Gironde au titre du FDAEC.

Une enveloppe globale est répartie, selon des critères garantissant la péréquation, sur le territoire entre les 33 cantons dont :

- 135 625 € pour le canton Mérignac I, répartis par les Conseillers Départementaux entre les villes du Haillan et de Mérignac. Après prise en compte de critères (population, superficie et potentiel fiscal 4 taxes) le montant calculé pour Mérignac a été fixé à 86 947 €.

Ce fonds est destiné à financer des opérations, sous réserve qu'elles n'aient pas fait l'objet d'un autre financement par le Conseil Départemental et qu'elles respectent au moins 3 des critères de développement durable définis dans l'Agenda 21 du département. Enfin, l'aide ne peut excéder 80 % du montant HT du projet financé.

Dans ce cadre il est proposé d'affecter cette participation aux projets suivants :

CANTON 1		
NATURE DES OPERATIONS	MONTANT HT	FDAEC
Extension et rénovation du gymnase Jean Macé	150 000 €	30 000 €
Travaux d'isolation - gymnase du complexe sportif Daniel Colombier	230 000 €	26 947 €
Aménagement d'un terrain multisports sur le site Léo Lagrange	150 000 €	30 000 €
MONTANT TOTAL HT DES OPERATIONS	530 000 €	86 947 €

FINANCEMENT	
NATURE DU FINANCEMENT	MONTANT HT
FDAEC	86 947 €
EMPRUNT	160 000 €
AUTOFINANCEMENT	283 053 €
MONTANT TOTAL HT DES OPERATIONS	530 000 €

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Gironde n° 2005-152 en date du 16 décembre 2005,

Vu l'avis de la Commission Ressources-Emploi-Economie-Démocratie participative en date du 21 juin 2021,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que le Conseil Départemental de la Gironde a reconduit pour 2021 l'enveloppe attribuée pour le Fonds Départemental d'aide à l'Équipement des Communes (FDAEC),

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Gironde le montant fixé au titre du FDAEC pour un montant de 86 947 € dans le cadre des projets tels que définis ci-dessous :

CANTON 1		
NATURE DES OPERATIONS	MONTANT HT	FDAEC
Extension et rénovation du gymnase Jean Macé	150 000 €	30 000 €
Travaux d'isolation - gymnase du complexe sportif Daniel Colombier	230 000 €	26 947 €
Aménagement d'un terrain multisports sur le site Léo Lagrange	150 000 €	30 000 €
MONTANT TOTAL HT DES OPERATIONS	530 000 €	86 947 €

FINANCEMENT	
NATURE DU FINANCEMENT	MONTANT HT
FDAEC	86 947 €
EMPRUNT	160 000 €
AUTOFINANCEMENT	283 053 €
MONTANT TOTAL HT DES OPERATIONS	530 000 €

ADOpte A l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 30 juin 2021



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a horizontal line that extends to the right.

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 07 juillet 2021.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.